

DÉCISION

Concernant un avenant 4 d'augmentation de
superficie et de modifications tarifaire de la
société Purple Reality dans le cadre de
l'occupation de locaux du domaine public de
Limoges Métropole

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE - COMMUNAUTÉ URBAINE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-3 et L. 5211-6,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 3125-5,

Vu la délibération n°72 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 17 avril 2020 relative à la délégation d'attribution du conseil communautaire au Président,

Vu la délibération n°71 du Conseil communautaire de Limoges Métropole du 30 septembre 2022 relative à la fixation des tarifs de location d'occupation d'USP/USL, Tachepole et du Centre d'Innovation et de Recherche en Électronique (CIRIS),

Vu la délibération n°74 du Conseil Communautaire de Limoges Métropole du 17 avril 2020 relative à l'attribution de locaux des locataires pendant la phase des travaux de rénovation énergétique de la Capitale,

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole est propriétaire du bâtiment central d'USP/USL,

CONSIDÉRANT que la société Purple Reality occupe actuellement au sein de la Capitale d'Etat et souhaite en faire régulièrement,

CONSIDÉRANT que la société Purple Reality occupe actuellement dans le lot de l'accompagnement d'investissement dans son domaine de la capitale le lot 100-101,

D É C I S I O N

Qu'il est constaté que le 15 janvier 2020 au 31 décembre 2020, la société Purple Reality occupe le lot 100-101 de la Capitale d'Etat et que le lot 100-101 de la Capitale d'Etat est actuellement occupé par la société Purple Reality.

D'appliquer le tarif d'occupation et de location d'occupation des locaux du domaine public de Limoges Métropole par la société Purple Reality afin de l'accompagner d'investissement dans son projet.

DÉCISION

Décision concernant un avenant 4 d'augmentation de superficie et de modification tarifaire de la société Purple Reality dans le cadre de l'occupation de locaux du domaine public de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 23 Janvier 2026



27800.pdf
(.pdf, 149,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**